



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 www.snudifo13.org

Stagiaires PE2

N°7 mai- juin 2010

Mouvement : groupe de travail jeudi 3 juin 2010

Permanence téléphonique jeudi 3 juin à partir de 16 h

- Nous tiendrons une permanence le mercredi 19 mai dans la cour de la cafétéria, le jour où vous viendrez déposer vos fiches de vœux à l'IUFM, remettez-nous un double de votre fiche de vœux.
- *Calendrier donné sous réserve de modifications (comme presque chaque année)*
- Nous invitons tous ceux qui ne l'ont pas fait à nous envoyer le double de leur fiche de vœux pour que notre délégué du personnel présent au groupe de travail puisse jouer son rôle de surveillance et de contrôle (envoi par fax ou par mail 04 91 33 55 62 contact@snudifo13.org)
- Nous invitons tous les stagiaires à nous transmettre leur barème (s'ils le connaissent) sinon à nous préciser s'ils ont des enfants (et leur nombre) ou s'ils ont été liste-complémentaires (avec la date d'entrée dans l'éducation nationale, leur échelon s'ils le connaissent.)
- Le SNUDI FO tiendra une permanence téléphonique au siège départemental après le Groupe de travail.

TEL.: **04 91 00 34 22**

06 13 80 64 16

Après le mouvement

Bien entendu vous allez prendre contact rapidement avec votre nouvelle école, sachez que :

- L'attribution des classes est de la compétence du conseil des maîtres.
- Les échanges de services ne se font que sur la base du volontariat et ne peuvent en aucun cas vous être imposés, y compris pour l'enseignement des langues étrangères.
- Par contre ceux qui auront été nommés sur des postes fléchés (allemand) seront en contre partie beaucoup plus sollicités, avec une défense plus difficile.
- Que pour le moment nos obligations de service ne nous obligent qu'à une seule journée de pré-rentrée, le 1 septembre, comptant dans le cadre des 108 h annualisées, la seconde sur ces mêmes heures, sera à effectuer avant les vacances d'automne.

Face aux différentes pressions exercées sur les T1 maintenus dans un état de dépendance avec la poursuite de la formation initiale et l'absence d'inspection, il est indispensable dès la rentrée de se tenir informer syndicalement, et mieux encore de syndiquer.

Le syndicat n'est pas seulement un service complémentaire à l'administration mais avant tout un outil de revendications et de protection du salarié et de son outil de travail, dans ce cadre je vous rappelle que l'actualité mène le SNUDI FO à revendiquer :

- **Retrait des décrets introduisant du soutien scolaire en dehors des réseaux, annualisant 108 heures pour les enseignants, introduisant ainsi la flexibilité dans nos obligations de service.**
- **Abandon de Base Elève**
- **Annulation de toutes les fermetures de classes, ouvertures des classes nécessaires.**
- **Rétablissement de tous les postes des réseaux maintien et extension.**
- **Défense de l'école maternelle, non aux jardins d'éveil et classes passzerelles...**
- **Abandon de la masterisation qui privera les futurs enseignants de formation initiale**
- www.snudifo13.org

Je souhaite recevoir les informations syndicales du SNUDI Force Ouvrière

NOM : ----- Prénom :-----

adresse :-----

téléphone :----- email :-----

Contacts IUFM Aix : Ph. ROMS 06 77 05 66 05 snudifo13aix@wanadoo.fr

IUFM Marseille : M. DUPUY 06 13 80 64 16 contact@snudifo13.org

Je désire adhérer au SNUDI-FO

Cotisation pour l'année 2010:

payable en un ou plusieurs chèques (66% déductibles des impôts 2010)

PE2 : 75 €

T1: 125€

PE1: 20€

Maître Formateur : voir tableau dans vos écoles.